



LETTRE OUVERTE AUX MEMBRES DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UNION AFRICAINE

Index AI : IOR 63/007/2006

Réf. : TIGO IOR 63/2006.049

ÉFAI

Londres, le 15 septembre 2006

Monsieur l'Ambassadeur,

Je me permets de vous écrire à l'occasion de la réunion que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine doit tenir ce 18 septembre à New York, et au cours de laquelle il vous sera demandé de prendre d'importantes décisions sur l'avenir de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS), décisions qui auront des répercussions cruciales pour la population du Darfour.

Je vous prie instamment de faire en sorte que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine réitère son engagement à protéger les droits humains dans cette région, en maintenant et en renforçant la MUAS déjà présente jusqu'au déploiement des forces de maintien de la paix des Nations unies.

Vous n'êtes pas sans savoir que la situation des civils du Darfour, en particulier celle des personnes déplacées, est dramatique. Le Darfour occidental est contrôlé dans sa quasi totalité par les Janjawids, et les civils ne peuvent quitter les camps pour personnes déplacées sans risquer leur vie. Lors d'une récente mission au Tchad, les délégués d'Amnesty International se sont entretenus avec un grand nombre de réfugiés du Darfour qui ont décrit les meurtres, les viols et les autres formes de torture commis par des Janjawids à l'extérieur de ces camps. Dans le nord et le sud du Darfour, les attaques menées par les Janjawids et des groupes armés ont rendu la population encore plus vulnérable, la poussant à quitter la région. Depuis le mois d'août, la situation s'est dégradée. Les forces armées soudanaises conduisent actuellement des opérations militaires dans des zones du Darfour septentrional qui sont contrôlées par le Front de salut national. De multiples informations ont fait état de bombardements de zones civiles. Des bombes auraient notamment été lâchées sur les villages de Hassan et Kulkul, et sur Umm Sider, si bien que les habitants de la région sont contraints de fuir.

Amnesty International a demandé sans relâche que les civils du Darfour bénéficient d'une véritable protection. L'organisation a mené une campagne énergique en vue du renforcement du mandat de la MUAS et de l'accroissement de ses moyens. En outre, au vu des difficultés auxquelles s'est

AMNESTY INTERNATIONAL

INTERNATIONAL SECRETARIAT

1 Easton Street, London WC1X 0DW, United Kingdom

Tel: Int. Code: 44 (20) 7413 5500. UK Code: 020 7413 5500. Fax: Int. Code: 44 (20) 7956 1157. UK Code: 020 7056 1157

E-Mail: amnestyis@amnesty.org

Web: <http://www.amnesty.org>

I

trouvée confrontée la MUAS pour garantir une réelle protection des civils, nous avons appuyé la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine quant à la transition vers une force des Nations unies chargée de maintenir la paix au Darfour.

Amnesty International est extrêmement préoccupée par la persistance du gouvernement soudanais à refuser la mise en place de la force internationale de maintien de la paix des Nations unies, décidée par le Conseil de sécurité de l'ONU dans sa résolution 1706 (2006). Le rôle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine est d'une importance capitale, dans la mesure où il lui incombe de persuader le gouvernement soudanais d'accepter le déploiement, au Darfour, d'une force de la Mission des Nations unies au Soudan (MINUS) dont 10 000 soldats sont déjà présents dans le sud du Soudan et dans certaines régions marginales du nord.

Je vous prie instamment, une fois encore, de prolonger l'engagement pris par l'Union africaine de veiller à la sécurité de la population du Darfour en maintenant et en renforçant la MUAS. Une suspension du maintien de la paix au Darfour aurait des conséquences catastrophiques pour la population civile de cette région ; il convient de tout faire pour l'empêcher.

J'ai l'honneur, Monsieur l'Ambassadeur, de présenter à Votre Excellence l'assurance de ma très haute considération.

Irene Khan
Secrétaire générale